

Une Gourde cinquante centimes

1211921

H14

République d'Haiti

Nous, Me André Ligondé, arpenteur, assermenté et commissionné pour la commune de Saint - Jean de la Sud juridiction du tribunal des Cayes. Identifié, patenté et imposé aux Nos: 005 - 470 - 479 - 9; 95163-0; 067372RR assisté à Port - Salut Me Jean Daniel Joseph pour le présent exercice en cours.....

Avons été requis par la citoyenne Marie Lourde Chacha, propriétaire, identifiée au No: 006-692 -452 - 3, et consort, propriétaire, demeurant et domiciliée à Beraud A l'effet de nous transporter à Béraud susdite. A la requête de l'ordonnance du Doyen du tribunal civil des Cayes, vu le visa du paquet ayant à son appui le récépissé de la direction générale des impôts conformément aux dispositions loi du 26 février 1975 en ses articles 6 et 22.Les voisins limitrophes régulièrement invité par citation exploit de l'huissier Brenus Hercules immatriculé au greffe tribunal eivil des Cayes. Aux fins de mesurer, borner et lever le plan figuratif d'une portion de terre de la contenance de deux seizièmes de carreau de terre. Qu'elle déclare confirmer la donation faite par la citoyenne Marita Chacha, Dite Marie Ipolore Malebranche à l'Etat haïtien pour construire le dispensaire public dans l'année mille neuf cent soixante – dix à Beraud deuxième section communale La requérants en est propriétaire aux droits de son père Canégy Chacha; possédait une grande valeur de terre en cet endroit, selon procès-verbal de constat suivi d'enquête possessoire, daté du seize juin deux mille vingt- trois au rapport de Me Jean Lucien Bazile, juge de paix titulaire au tribunal de Torbeck, en présence du citoyen Udvelt Dorenald, greffier, Pour donner suite à cette réquisition toutes les formalités légales remplies. Nous sommes arrivés sur les lieux accompagnés de toutes les parties intéressées. Des voisins comparus de nos baliseurs de plusieurs autres personnes du quartier..... La déclinaison magnétique de notre instrument régulièrement contrôlée à la manière suivante : A en B au Sud-ouest 46 m 50 avec la route de pénétration et Gérard fils, H en C, au Nord-est, 33 m avec les héritiers Mérita Chacha, C en D, au Sud-est, 46 m 50 avec Thérèse Chacha, D en en A, au nord-Ouest 36 avec la route publique conduisant vers Ducis et carrefour Béraud..... La figure du plan ci-joint comprise entre les lettres (ABCDA) couvre une superficie de deux seizièmes carreau arpentée et en possession de l'Etat haîtien pour construire le dispensaire public. Dont acte fait et ce jour, ce dix -huit juin deux mille vingt- trois. 220° de l'indépendance, La minute est signée Me André Ligondé, arpenteur..... Enregistré à Chantal, le 21 juin 2023, Folios 89-90 Case 3818 du registre J, N0:8 des actes civils perçus (), le receveur Jean Maxène Sénatus

Bureau de l'Enregistrement

Le receveur de l'enregistrement certifie avoir transcrit ce présent procès verbal d'arpentage, ce même jour au No 380 du registre F - No 3 selon article 28 de la loi sur l'appente receveur Maxène Sénatus pour la première expédition délivrée

Marcharha 1 grais

Plan conforme à notre arpentage

Me And chigoude Arpenteur Public